



Santé de la mamelle

# Dépistage des inhibiteurs dans le lait

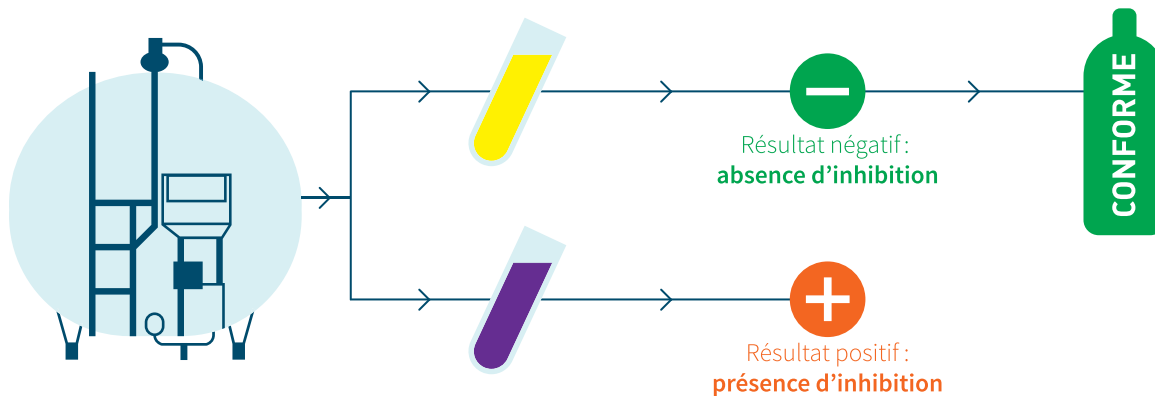
Un nouveau schéma de détection des inhibiteurs antibiotiques est mis en place à compter du **1<sup>er</sup> mars 2017** dans le cadre du paiement du lait.

Il comporte comme précédemment :

- Une phase de balayage qui permet une mise en évidence non spécifique d'inhibiteurs (**DELVOTEST® T**)
- Une épreuve de confirmation en cas de résultat positif. Il s'agit d'une réalisation en parallèle de trois tests **CHARM ROSA®**

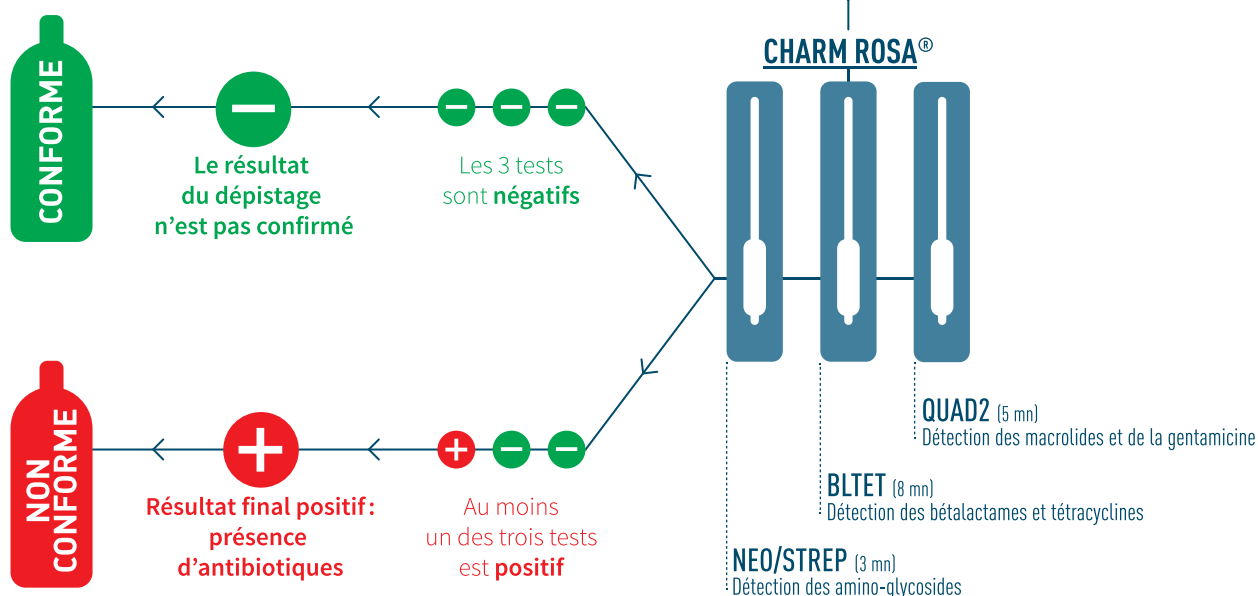
## 1 PHASE DE DÉPISTAGE PAR LE **DELVOTEST® T** (3h)

ANALYSÉ DANS UN LABORATOIRE RECONNU



## 2 PHASE DE CONFIRMATION PAR LES TESTS **CHARM ROSA®**

ANALYSÉ DANS UN LABORATOIRE RECONNU





Santé de la mamelle

# Prévenir les erreurs les plus fréquentes

## CAUSE POTENTIELLE D'ACCIDENT INHIBITEUR

## MESURES PRÉCONISÉES

### Mauvaise identification de l'animal traité

- Identification avant traitement
- Double identification : bracelet + marquage avant de traiter
- Tableau inhibiteur salle de traite à jour
- Lecture par chaque trayeur des informations avant d'aller en salle de traite
- Carnet sanitaire à jour
- Séparation immédiate des vaches tarées

### Mauvaise utilisation du médicament

- Erreur sur temps d'attente
- Non respect du temps d'attente
- Non respect de la prescription (ex : injection intramammaire d'un antibiotique utilisable par voie générale)
- Utilisations hors RCP\* (augmentation dose ou durée)
- Confusion : utilisation d'un produit HL en lactation

- Respect de la prescription
- Présence de l'ordonnance
- Respect des informations figurant dans le bilan sanitaire annuel
- Importance d'un bon rangement dans l'armoire à pharmacie (risque accru si les injecteurs de tarissement et en lactation sont côte à côte)

### Non respect de la réglementation quant à la séparation intégrale de la traite d'animaux durant la phase du traitement et du temps d'attente lait

- Traite complète séparée (non utilisation de séparateurs de traite pour livraison à la consommation)

### Non respect du temps d'attente lié au produit de tarissement et/ou de la période colostrale pour les vaches tarées

- Respect du temps d'attente indiqué et de la période colostrale (présence d'inhibiteurs naturels) :
  - La période colostrale est fixée réglementairement à 6 jours. Ainsi, même avec un produit ayant un temps d'attente lait de 1 jour, la livraison ne peut se faire avant le 7<sup>e</sup> jour.
  - Attention au cas particulier des produits ayant un temps d'attente de 14 jours après mise-bas lors de vêlage prématuré.

### Contamination par le matériel de traite

- Bidon séparateur trop petit
- Lait résiduel de griffe

- Utilisation de pots trayeurs de capacité suffisante (choisir des bidons de 25 ou 30L) : vider le bidon entre chaque vache
- Rinçage systématique des griffes après passage d'un animal en traitement et durant la phase de temps d'attente lait

\* Nécessité de respecter un temps d'attente au moins égal au temps d'attente forfaitaire (7 jours en lait).



**La prévention des accidents inhibiteurs passe par le respect de bonnes pratiques. En cas de doute, faire systématiquement un contrôle sur lait de tank avant livraison.**